



RELEVÉ DE DECISION

COMMISSION D'APPEL

AUDITION DU 16 JUILLET 2026

*La Commission se permet de rappeler qu'un « relevé de décisions » est un document **purement informatif** permettant de prendre connaissance des décisions de la Commission d'Appel du District de Côte D'Or de Football suite aux différentes auditions.*

En principe, le relevé de décisions est insusceptible de modification. Néanmoins, si, à titre exceptionnel et en raison de l'urgence de sa publication, il présente des erreurs, ces dernières seront corrigées lors de la publication du PV.

Les décisions définitives et motivées seront notifiées aux parties ultérieurement.

Le relevé de décision est donc insusceptible d'appel.

APPEL DU CLUB DE MVF d'une décision du Statut de l'Arbitrage du 11/06/2026

La Commission,

CONFIRME la décision de la Commission du Statut de l'Arbitrage du District de Côte d'Or en tout point.

APPEL DU CLUB DE FONTAINE LES DIJON d'une décision de la Commission Sportive du 08/07/2026

La Commission,

CONFIRME la décision de la Commission Sportive District de Côte d'Or en tout point.

APPEL DU CLUB DE QUETIGNY d'une décision de la Commission Sportive du 08/07/2026

La Commission,

CONFIRME la décision de la Commission Sportive District de Côte d'Or en tout point.